

## *Le courrier des îles, un navire à voiles collectif et utile*

### **Pays d'Auray**

### **Fonds sollicités :**

Region / Europe - FEAMP - DLAL

### **Axes :**

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

### **Fiche Action :**

Europe : Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies

### **Fonctionnement / Investissement :**

Fonctionnement

## **IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

---

**Nom porteur :** C.A.T

**N° SIRET :** 47851385600011

**Forme juridique :** Entreprise

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :** 1.00

**Chiffre d'affaires annuel en k€ :** 97.00

**Total bilan annuel en k€ :** 97.00

**Representant de la structure demandeuse :** Tabuteau Jean-Marc, Gérant

**Representant technique du projet :** TABUTEAU Jean-Marc, gérant, jmtabuteau@gmail.com

**Adresse postale :** 1 rue du chateau d'eau 56290 Port Louis

**Adresse électronique :** jmtabuteau@gmail.com

**Tel :** 0643579662

## **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

---

### **1 - Eléments de contexte**

Le projet commence avec la volonté de proposer à la collectivité des acteurs de l'activité de la pêche et des îles du Ponant un navire à voile collectif et utile à la formation, au transport, qui insuffle des vocations, relie des personnes et sert les entreprises locales, avec du lien et du sens. Il s'agit de mobiliser un ensemble d'acteurs économiques et de partenaires institutionnels, de mettre en œuvre des synergies de réseaux pour proposer un outil de valorisation de cette

filière, emblématique de notre territoire. Ce projet propose de développer un process innovant, économe en ressources autour de l'apprentissage des métiers et des produits de la pêche.

## **2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues**

Il s'agit d'élaborer un outil moderne et décarboné d'exploration et d'apprentissage des espaces maritimes sur notre territoire.

La construction de ce projet a deux objectifs principaux :

- l'initiation des jeunes à la vie en mer, à bord, et susciter des vocations à la pêche, à la navigation professionnelle,
- la diffusion des savoirs et des arts liés à la mer et aux produits de la mer

## **3 - Présentation resumée du projet**

Le projet "Courrier des îles " consiste à construire, armer et exploiter un navire à voile, qui soit un « ambass'acteur » des métiers et des produits de la pêche, qui participe à la formation, et à l'activité sociale et économique du territoire. Il sera exploité sous le double statut NUC et navires de charge et permettra à minima la création à temps plein des emplois de Capitaine 200 et de deux marins, un support commercial, un secrétariat et administratif. L'équipe sera renforcée en fonction des différentes activités. L'accueil à bord, sera soit à quai (conférences, spectacles, ateliers cuisine) soit en navigation (initiation, formation, transport).

Les activités de ce navire seront orientées autour de trois grands axes :

1. la formation (embarquée et à quai)
2. le transport (marchandise et personnes)
3. l'évènementiel

### 1. La formation :

La formation sera le cœur de l'activité du Courrier des îles. Pour cette partie de l'activité, des partenariats seront établis avec différents organismes spécialisés. Des liens sont d'ores et déjà établis, notamment avec :

- le Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel,
- la Touline, Pays de Lorient et Brest,
- le lycée Michel LOTTE de Belle Ile,
- l'AFPA d'Auray et de Lorient,
- la Maison de la Mer à Lorient,
- le Campus des Métiers - Brevet d'Initiation Mer

Les jeunes en formation ou les demandeurs d'emploi en quête de reconversion pourront embarquer pour une initiation aux métiers de la pêche. Il sera le lieu d'acquisition de savoir-faire, avec la mise en pratique des différentes techniques de pêches. Ce voilier équipé pour accueillir des apprentis participera à leur compréhension de l'ordre marin, des techniques certes, mais aussi de la vie en mer, des fondamentaux du comportement et du travail en équipe : participer aux manœuvres, à la navigation, aux quarts de jour et de nuit (veille, barre, navigation), à la cuisine, aux tâches quotidiennes d'entretien. Les métiers de la pêche en mer induisent un rythme et une promiscuité qu'il faut aussi apprivoiser. Le bateau, le lieu de travail est aussi le lieu de vie quotidienne que l'on doit partager avec l'équipage et personnes ne peut s'en exclure.

Le projet a déjà reçu le soutien du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel avec lequel une convention de partenariat pourra être signée. Les acteurs de la Touline sont également mobilisés autour du Courrier des îles. Des contacts sont en cours avec le Pôle emploi et les Missions Locales.

Que ce soit pour la formation professionnelle ou la découverte néophyte, la cuisine des produits de la mer (poisson, coquillages, crustacés et algues) sera au programme du bord, avec des sessions courtes (au port ou au mouillage) ou des sessions embarquées associant la pêche à la cuisine. Franck Chick de l'AFPA d'Auray notamment pourra animer les ateliers autour de la cuisine des algues.

Des sessions de sensibilisation aux territoires et aux richesses maritimes seront organisées, soit à destination d'un public scolaire, notamment dans la cadre du dispositif Bi-Mer, soit à destination d'un public adulte. Nous démarchons les lycées et collèges du territoire, ainsi que les associations locales pour avancer sur cet aspect. Des liens sont déjà établis avec le collège de Belle-île, l'association Belle-île nature et l'association Savoir Faire -île du Ponant.

## 2. le transport

En dehors des sessions de formation, le courrier des îles pourra assurer des missions de transport des produits de la mer pour des entreprises implantées sur les îles ou sur le continent et qui souhaitent développer un transport décarboné de leurs produits entre les îles du Morbihan (inexistant actuellement), vers le continent, ou vers les autres îles du Ponant, sans rupture de charge. La viabilité d'une activité de transport direct entre les îles, permettant de gagner en temps et en impact environnemental, sera ainsi expérimentée au réel, et déclinable sur d'autres liaisons selon les périodes sous statut plaisance, NUC ou navire de charge

Des transports de personnes à travers notamment un programme de sorties à la journée ou à la demi journée est aussi à l'ordre du jour.

Nous travaillons à établir ce programme de transport avec les interlocuteurs concernés, aussi bien des entreprises locales, que les professionnels du tourisme, par exemple

- la criée de Quiberon, de Lorient,
- Haliotis à GROIX (Elevage d'ormeaux)

## 3. l'évènementiel

Cet aspect de l'exploitation du navire sera principalement active en saison car très dépendante des festivals locaux et de la météo. Le pont du Courrier des îles prévoit un cockpit « amphithéâtre » modulable, à deux niveaux, qui pourra alternativement être utilisé comme lieu de spectacle, lieu de conférence ou tous autres événements itinérants (expositions d'artistes, ateliers...), événements dont la pêche et les produits de la mer seront le sujet principal. Ses voiles déployées sont un espace de projection insolite possible pour des séances ou des festivals de cinéma en plein air.

La privatisation pour des événements institutionnel ou des festivals importants est un des axes que nous avons intégré dans notre prévisionnel.

Si le Courrier des îles permet la formation des personnes, il peut aussi être un outil d'échanges de biens, d'idées et de valeurs entre les îles, et avec le continent. La combinaison des différentes activités permettra au projet d'assurer son développement et sa croissance.

Une répartition des temps d'activités du projet est présentée de manière détaillée dans le dossier joint.

Il sera aussi un vecteur culturel entre les îles, avec par exemple la proposition de Carnet de voyage sonore , de Guillaume CHARTIN, avec le recueil de mémoires maritimes et îliennes, en itinérance flottante et en résidence d'artiste embarqué.

Le projet se déroule sur les territoires du GALPA Pays de Lorient et du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes. Une clé de répartition liée à la population INSEE est appliquée : 40% pour le pays de Lorient et 60% pour le Pays d'Auray-Pays de Vannes

La présente demande est ciblée sur une aide au démarrage :

- pour le cockpit amphithéâtre permettant de recevoir un public important tant à quai (60 personnes) qu'en mer (30 personnes)
- pour la création d'un emploi à mi temps spécifiquement dédié à la recherche de financement et de partenariats, sur une année

## **4 - Localisation**

**Localisation géographique :**

Auray, Étrel, Hoedic, Île-d'Houat, Saint-Pierre-Quiberon, Le Palais

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle Ile en mer

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Départemental, Régional

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

**5 - Résultat attendu**

Les indicateurs de résultats seront, selon les actions :

- l'objectif pour les jeunes en découverte en début de formation est de diminuer de moitié le taux d'abandon de la formation par les jeunes qui n'ont pas eu d'expérience de navigation antérieurement à leur entrée en formation maritime.
- l'objectif pour les personnes en reconversion est de susciter des vocations et de doubler le taux de personnes en reconversion qui aspirent à une formation maritime
- l'objectif pour les populations des îles du Ponant est à définir île par île, en recueillant leur aspirations vis à vis du navire et de ses activités, les escales permettront une enquête auprès des îliens, les résultats permettront d'orienter le développement de l'activité du Courrier des îles vers les besoins exprimés,
- l'objectif pour les entreprises du Ponant est de leur permettre un vecteur de transport à la voile, en expérimentant les routes, les flux et les trafics de manière réelle et physique,
- l'objectif en matière de sensibilisation à l'environnement est de toucher un public estival nombreux par la communication, l'organisation de conférences ou projections dans les ports d'escale, la diffusion de l'information.

## **6 - Calendrier Prévisionnel**

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
-----------------	-------------	--------------------

## **PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

### **1 - Critères obligatoires**

#### **1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Le projet se déroule sur les territoires du GALPA Pays de Lorient et du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes. Une clé de répartition liée à la population INSEE est appliquée : 40% pour le pays de Lorient et 60% pour le Pays d'Auray-Pays de Vannes

#### **2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?**

Le projet répond à plusieurs objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray- Pays de Vannes :

- \* Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers
- \* Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire
- \* Mieux structurer les filières localement
- \* Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels
- \* Favoriser l'inclusion sociale dans les filières pêche et aquaculture
- \* Innover en développant de nouvelles formes d'économie collaboratives

#### **3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?**

- le cabotage à la voile, la formation embarquée aux métiers de la pêche, sur un voilier, sont innovants.
- la formation avec un navire d'intérêt collectif, et pour les activités en objet, est innovante car il n'existe pas de support actuellement qui ait ce type de périmètre d'action, et ces objectifs.
- expérimentation des trafics possibles entre les îles ,
- la valorisation des produits de la pêche, sur un navire, par la démonstration et dégustation in situ des préparations culinaires

### **2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)**

#### **1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif**

Le projet est bien d'intérêt collectif :

L'impact attendu est :

- sur les publics en formation aux métiers de la pêche, de susciter des vocations sur ces métiers, et de réduire les erreurs d'orientations le plus tôt possible, permettant ainsi une meilleure efficacité tant en entrée qu'en sortie de formation,
- pour les habitants des îles du Ponant, de faciliter le lien entre les îliens
- pour les entreprises des îles du Ponant, de faciliter les échanges et valider un trafic de cabotage ne passant pas nécessairement par le continent. (capacité initiale de 12 palettes EU),
- pour le public estival, d'amplifier la bonne perception du milieu marin et de ses produits, par les conférences, les projections, les séances de cuisine des produits de la mer, aux escales.
- pour l'environnement et la santé publique des habitants : l'impact environnemental est maîtrisé avec des entées et

sorties de port en mode électrique, et une navigation à la voile

## **2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?**

Les professionnels contactés, prêts à prendre part dès la phase d'armement :

- Mme Yannick PERRON, Lycée Professionnel et Maritime d'Etel, pour des travaux pratiques de matelotage par exemple, une convention de partenariat sera signée avec le lycée
- Jacques DUBOST, Annaïck LE PORT, la Maison de la Mer, Lorient, pour des conférences dans le cadre des "lundis de la mer" des visites suivies du chantier, grand public et scolaires.

Des professionnels prêts intégrer l'outil dans leurs actions :

- Mme Anne LEPAGE et Gildas LE GURUN, Armel LE STRAT, La Touline, pour les programmes de reconversion professionnelle sécurisés vers les métiers de la mer
- M. Erwann TONNERRE, Haliotis Groix, pour la valorisation des produits de l'aquaculture locale (Ormeaux)
- M Muhammad EL KETTAB, CEFCM , pour la formation capitaine 200 Voile
- Mme Céline MARIE, CPIE - Belle Ile Nature, pour la diffusion des messages d'éco-responsabilité auprès des plaisanciers
- M. Jean-Marc LIZE, Criée de Quiberon,
- Mme Sylvie MABIC SCAPECHE,
- Collège Michel LOTTE, M. François GENEAU, pour le suivi des résidences d'artistes et le lien entre collégiens des différentes îles, dans le cadre de la labellisation académique de démarche de développement durable.
- Mme Charlotte COURANT , Savoir Faire - Iles du Ponant, pour favoriser les échanges économiques et culturels entre les îles du Ponant,
- M Franck CHICKH, AFPA Auray, pour la formation à la cuisine des algues, et accompagner ce nouveau mode de commercialisation,
- Campus des Métiers, Mme Martine JOUSSET, pour les navigations dans le cadre du Brevet d'Initiation Mer (CMQ IndMer)

## **3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?**

Le projet tend vers la préservation de l'environnement :

- à la construction, par le réemploi d'une coque existante, bénéficiant ainsi d'un capital carbone déjà produit, et évitant une refonte de métal également grande consommatrice énergie, le réemploi est également à l'étude pour le mat, en cours de validation,
- en navigation, par la propulsion à voile, la consommation de carburant représentant généralement dans la vie d'un navire environ 80% du CO2 émis sur son cycle de vie,
- en navigation, par l'utilisation de pods électriques, dont les batteries peuvent être rechargées pendant les navigations à la voile.
- en utilisant des moteurs électriques pour les entrées, sorties et manœuvres de port.

## **4 - Mon projet est-il viable économiquement ?**

A échéance 2024 le projet atteindra son point de rentabilité financière.

Le prévisionnel sur 5 ans fait partie du dossier de présentation.

## **5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?**

L'impact économique attendu selon l'objet des navigations du 'Courrier des Iles ' sera

- la création d'emplois durables, embarqués comme à terre,
- la création de vocations pour les métiers de la pêche,
- de faire travailler les entreprises du territoire dès le début de l'armement de la coque,
- de faire travailler les entreprises et les marins du territoire, lors de son exploitation,
- de limiter les désistements pour les prétendants aux formations maritimes pas ou peu acculturés initialement, en leur

permettant d'expérimenter la vie en mer, la vie à bord, avant ou au début de leur engagement dans une formation

- de valoriser les produits de la mer transportés à la voile à partir de / entre les Iles du Ponant

- de valoriser les produits de la mer dont la préparation est en démonstration à bord, à quai

### **3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)**

#### **1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?**

La diffusion des résultats de l'opération est prévue par lettre mensuelle exposant les actions menées à bord.

Elle sera initiée au début de l'armement de la coque.

La diffusion en sera assurée par courrier postal et par mailing liste.

Un service de relations presse, avec une communication trimestrielle, diffusera les résultats de l'opération.

Le bilan semestriel fera l'objet d'un compte rendu rédigé pour l'ensemble des partenaires et institutions.

## PRESENTATION FINANCIERE

---

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :**

**Assujettissement à la TVA :**

<b>Dépenses Réelles</b>		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Frais salariaux (aide au démarrage) - coordination du projet	15 000.00	86.96
Frais de gestion (15% des frais salariaux)	2 250.00	13.04
<b>Total</b>	<b>17 250.00</b>	<b>100.00</b>

<b>Recettes</b>		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	4 140.00	24.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	4 140.00	24.00
Autofinancement privé	8 970.00	52.00
<b>Total</b>	<b>17 250.00</b>	<b>100.00</b>

## Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

---

**Date :** 25/03/2021

**Pour :** Comité pour avis d'opportunité

**Avis / Décision :** FAVORABLE SOUS RESERVES

**Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL :** 4 140.00 EUR

**Fond mobilisé Region :** 4 140.00 EUR

**Explication / Commentaires :**

Les questions des membres de la commission permettent d'apporter quelques précisions :

Le porteur a déjà eu des contacts avec la mairie du Palais et le député Jimmy Pahun mais pour l'instant pas plus de liens avec les élus du territoire. L'objectif de l'embauche est justement de travailler sur ces partenariats.

Pour l'instant, le bateau n'a pas de place à quai mais cela fera partie de la réflexion.

Le projet fait débat au sein de la commission mer et littoral :

C'est outil intéressant pour la promotion des marins mais il ne semble pas assez avancé pour certains membres de la commission mer et littoral. Des freins importants sont à lever notamment la recherche de places à quai, qui peut s'avérer très compliquée dans le Morbihan. Le planning d'occupation des ports est bien chargé en saison, il faut anticiper.

Yannick Perron, directrice du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel les a rencontrés il y a quelques mois et précise que le projet a beaucoup évolué dans sa définition depuis, que le porteur a été très à l'écoute des partenaires qu'il a rencontrés. Les ambitions sont intéressantes pour le territoire, pour le lycée maritime et les futurs clients des formations, la formation BIMER notamment (brevet d'initiation à la mer qui a été créé récemment).

6 critères sur 8 atteints (implication des professionnels et pérennité non atteints)

Avec 6 abstentions pour un avis favorable il est finalement conclu un avis favorable avec réserves à l'unanimité.



**Réserves à lever :**

Mise en place d'actions concrètes pour étoffer les partenariats avec les acteurs du Pays d'Auray et Pays de Vannes.